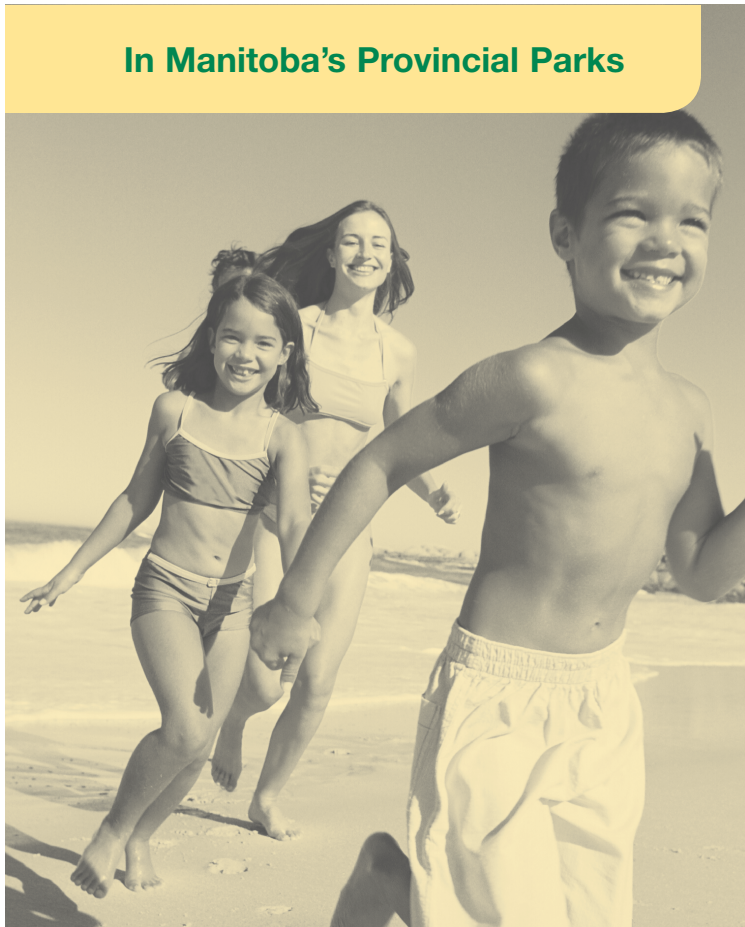




Beach Safety for Groups

In Manitoba's Provincial Parks



Manitoba's Beach Safety Program

During summer, lakes and beaches in Manitoba's provincial parks are popular places for group outings with children.

While swimming is a fun activity enjoyed by many, accidents can and do happen. Drowning is a leading cause of death for Manitobans under 19 years of age.



To promote safety on our beaches, Manitoba Parks has instituted a Beach Safety Program to help you and your group enjoy Manitoba's provincial park beaches as safely as possible. Make sure you follow the guidelines set out in the Beach Safety Program when you are visiting one of Manitoba's provincial parks.

Group Supervision Ratio

One of the main causes of water mishaps is lack of supervision. To ensure the health and safety of every child, group outings require careful supervision by responsible adults. The following supervision ratios are recommended:



Age of Child Ratio of Supervisors to Children

1 – 3 years	1 supervisor for every 1 child
4 – 6 years	1 supervisor for every 4 children
7 – 10 years	1 supervisor for every 6 children
11 – 14 years	1 supervisor for every 8 children
15 – 18 years	1 supervisor for every 12 children

These ratios are dependent on each child's swimming abilities. If some children can't swim, more adults are needed to supervise the group. If appropriate ratios cannot be met, the group outing should be cancelled.

Group Safety Tips

Group outings with children pose unique risks and challenges. Whether you attend a staffed or non-staffed beach, following these guidelines will help increase safety for your group:

- Before taking children to the beach, ensure their parents know the nature of the activity and the type of supervision being provided at the event.
- Supervisors should be aware of each child's swimming abilities.
- Divide the group into smaller groups for easier supervision.
- Assign a specific group of children to each supervisor.
- Supervisors should be informed of their responsibilities by the event coordinator.
- Once at the beach, establish a location for children to meet in an emergency and ensure children know this location.
- Ensure the children know what to do if they become lost.
- For easy identification on crowded beaches, dress everyone in your group – including the adults – in distinctive matching clothing.
- Agree on a signal, such as a series of whistles, to quickly gain your group's attention.
- Ensure children are properly supervised during times of increased adult distraction, like meal preparation and equipment set-up and packing.
- Conduct regular head counts to ensure all children are present.
- In the water, ensure that children are within arms-length distance of the adult. If children are not within arms-length, you are too far away.
- Young children and weaker swimmers should wear a properly-sized life jacket or personal flotation device (PFD). This is not a replacement for supervision.

For more water safety tips, see the *Beach Safety* brochure.

Drowning is Preventable!

Staffed Beaches

The three staffed beaches in Manitoba's provincial parks are Grand Beach, Winnipeg Beach and Birds Hill Park. Swimming and wading are allowed at these beaches and Beach Safety Officers are on duty.

Beach Safety Officers:

- provide public education
- patrol the beach by foot and kayak
- search for missing people
- inspect the beach for hazards
- administer first aid
- provide water rescues



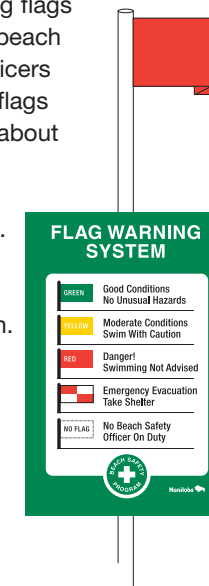
Beach Safety Officers also provide water safety orientations for groups. At the beach, organized groups should report to the Beach Safety Station for water safety tips and information about current beach conditions.

Beach Safety Officers are not lifeguards. They do not supervise the swimming area. You and your group swim at your own risk.

Flag Warning System

Staffed beaches feature warning flags on the shoreline. A flag on the beach indicates that Beach Safety Officers are on duty. Different coloured flags also communicate information about swimming conditions:

- **Green Flag** Good conditions. No unusual hazards.
- **Yellow Flag** Moderate conditions. Swim with caution.
- **Red Flag** Danger! Swimming not advised.
- **Red/White Flag** Emergency evacuation. Take shelter.
- **No Flag** No Beach Safety Officer on duty.



Non-Staffed Beaches

All the remaining beaches in Manitoba's provincial parks are non-staffed. No Beach Safety Officers are on duty at these beaches.

Beach Safety Signs

Both staffed and non-staffed beaches feature a variety of signs to communicate beach safety messages, identify Beach Safety Stations, post beach safety rules and signal hazards.

- **Green Circle** Recommended activities. For example, 'Swimming.'
- **Yellow Triangle** Warning messages. For example, 'Steep Drop-Off.'
- **Red Circle with a Red Diagonal Slash** Prohibited activities. For example, 'No Wading.'

Other beach safety signs are easily identifiable by the distinctive green border and 'Beach Safety Program' identifier. Beach Safety signs are posted in English and French at St. Malo and St. Ambrose provincial parks.

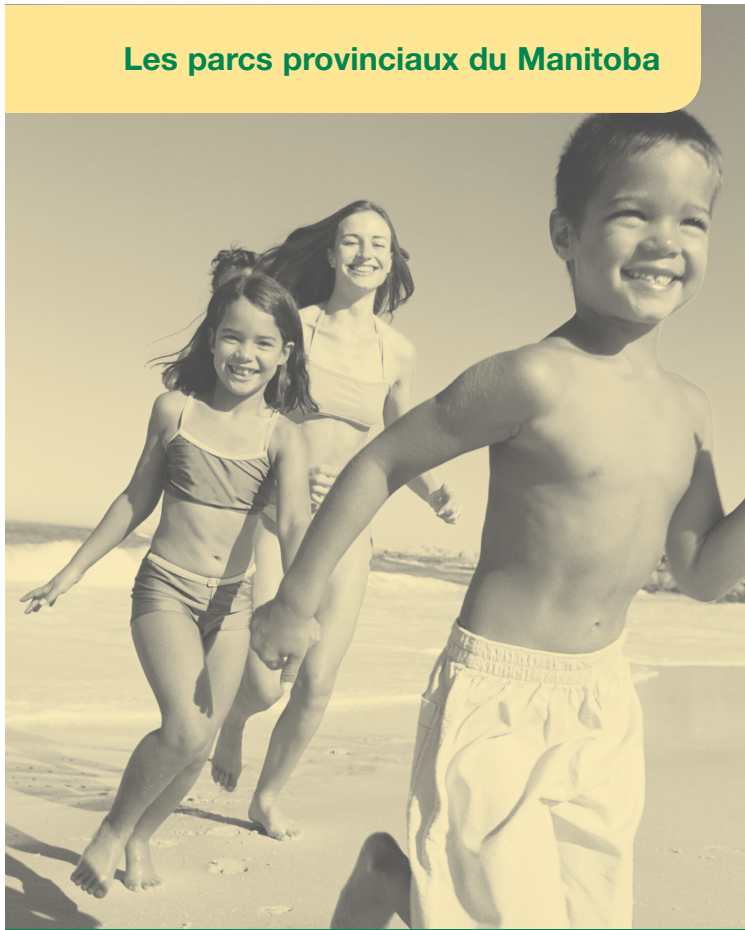
Please Obey all Posted Signs!





La sécurité à la plage à l'intention des groupes

Les parcs provinciaux du Manitoba



Protéger
et gérer
notre avenir

Manitoba 

Programme de sécurité à la plage du Manitoba

Durant l'été, les lacs et les plages des parcs provinciaux du Manitoba sont des endroits très recherchés pour les sorties de groupe impliquant des enfants. Bien que la baignade soit une activité amusante appréciée par de nombreuses personnes, un accident est vite arrivé. La noyade est l'une des principales causes de mortalité chez les jeunes Manitobains de moins de 19 ans.

Afin de promouvoir la sécurité sur nos plages, la direction des parcs du Manitoba a créé un programme de sécurité à la plage dans le but de vous aider et d'aider votre groupe à profiter des plages des parcs provinciaux en toute sécurité. Assurez-vous de respecter les directives du programme de sécurité à la plage lorsque vous visiterez l'un des parcs provinciaux du Manitoba.

Surveillance du groupe

Le manque de surveillance est l'une des principales causes des accidents nautiques. Pour assurer la sécurité et la bonne santé de chaque enfant, les sorties de groupe nécessitent une bonne surveillance par des adultes responsables. On recommande les ratios suivants en ce qui touche la surveillance :



Âge	Nombre d'enfants par surveillant
1 à 3 ans	1 surveillant par enfant
4 à 6 ans	1 surveillant pour 4 enfants
7 à 10 ans	1 surveillant pour 6 enfants
11 à 14 ans	1 surveillant pour 8 enfants
15 à 18 ans	1 surveillant pour 12 enfants

Ces ratios dépendent des qualités de nageur de chaque enfant. Si certains enfants ne savent pas nager, on aura besoin d'un plus grand nombre d'adultes pour surveiller le groupe. S'il n'est pas possible d'obtenir le ratio adéquat, la sortie de groupe devrait être annulée.



Conseils de sécurité à l'intention des groupes

Les sorties de groupe impliquant des enfants comportent des risques et constituent un défi particulier. Que vous vous rendiez sur une plage surveillée ou non, vous accroîtrez la sécurité de votre groupe en vous conformant aux directives suivantes :

- Avant d'emmener des enfants à la plage, assurez-vous d'informer leurs parents de la nature de l'activité et du type de surveillance qui y sera offert.
- Les surveillants devraient connaître les qualités de nageur de chaque enfant.
- Divisez le groupe en petits groupes pour faciliter la surveillance.
- Assignez un groupe d'enfants particulier à chaque surveillant.
- Le coordonnateur de l'activité devrait informer les surveillants de leurs responsabilités.
- Une fois à la plage, choisissez un endroit où les enfants peuvent se rendre en cas d'urgence et assurez-vous qu'ils connaissent cet endroit.
- Assurez-vous que les enfants savent quoi faire s'ils se perdent.
- Pour faciliter le repérage sur les plages où il y a foule, faites en sorte que tous les membres de votre groupe, y compris les adultes, portent des vêtements de même couleur.
- Convenez d'un signal, comme une série de sifflements, vous permettant d'obtenir rapidement l'attention de votre groupe.
- Assurez-vous que les enfants sont bien surveillés lorsque la distraction des adultes est plus importante, comme lors de la préparation du repas et l'installation et le rangement du matériel.
- Faites régulièrement le dénombrement des enfants pour vous assurer qu'ils sont tous présents.
- Dans l'eau, assurez-vous que les enfants demeurent à proximité de vous. S'ils ne sont pas à portée de main, c'est que vous êtes trop loin.
- Les jeunes enfants et les nageurs moins expérimentés devraient porter un gilet de sauvetage convenant à leur taille ou un vêtement de flottaison individuel (VFI). Le port de ce genre d'équipement ne remplace nullement la surveillance.

Pour obtenir d'autres conseils de sécurité nautique consultez la brochure sur la sécurité à la plage.

Prévenons les noyades!

Plages surveillées

Les trois plages surveillées dans les parcs provinciaux du Manitoba sont les plages de Grand Beach, Winnipeg Beach et Birds Hill. La baignade et le barbotage y sont permis, et des responsables de la sécurité sur les plages y sont présents.

Les responsables de la sécurité sur les plages :

- éduquent le public;
- patrouillent la plage à pied ou en kayak;
- cherchent les personnes disparues;
- inspectent la plage pour repérer tout danger;
- administrent les premiers soins;
- font du sauvetage nautique.

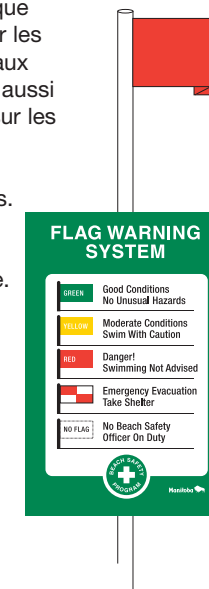
Les responsables de la sécurité sur les plages offrent également des séances d'initiation à la sécurité nautique à l'intention des groupes. Une fois sur la plage, les groupes organisés devraient se rendre au poste de sécurité de la plage pour obtenir des conseils sur la sécurité nautique et de l'information sur les conditions de plage actuelles.

Les responsables de la sécurité sur les plages ne sont pas des sauveteurs. Ils ne surveillent pas les lieux de baignade. La baignade est à vos risques.

Système de drapeaux d'avertissement

Les plages surveillées sont pourvues de drapeaux d'avertissement sur les rivages. La présence d'un drapeau sur la plage signifie que des responsables de la sécurité sur les plages sont en service. Des drapeaux de couleurs différentes permettent aussi de communiquer de l'information sur les conditions de baignade.

- **Drapeau vert** Bonnes conditions. Aucun danger inhabituel.
- **Drapeau jaune** Conditions moyennes. Nagez avec prudence.
- **Drapeau rouge** Danger! La baignade est déconseillée.
- **Drapeau rouge et blanc** Évacuation d'urgence. Mettez-vous à l'abri.
- **Aucun drapeau** Aucun responsable de la sécurité sur les plages n'est en service.



Plages non surveillées

Toutes les autres plages des parcs provinciaux du Manitoba sont des plages non surveillées. Aucun responsable de la sécurité sur les plages n'y travaille.

Panneaux de mise en garde

Les plages surveillées et non surveillées sont pourvues d'une variété de panneaux visant à transmettre des messages sur la sécurité à la plage, à indiquer la présence des postes de sécurité de la plage, à afficher les règles de sécurité à la plage et à signaler les dangers.

- **Cercle vert** Activités recommandées. Par exemple : « Baignade ».
- **Triangle jaune** Messages d'avertissement. Par exemple : « Descente abrupte ».
- **Cercle rouge avec barre oblique rouge** Activités interdites. Par exemple : « Barbotage interdit ».

Les autres panneaux de mise en garde se trouvant sur les plages sont facilement identifiables car ils ont une bordure verte particulière et portent le symbole du programme de sécurité à la plage. Des panneaux de mise en garde en anglais et en français sont posés à l'intention des baigneurs sur les plages des parcs provinciaux de Saint-Malo et de Saint-Ambroise.

Veillez respecter tous les panneaux affichés!

